

Département
Des ARDENNES

ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES

Conseillers de la
Communauté en exercice :
44
EFFECTIF LEGAL : 44

Certifié affiché à la
porte de la Maison de
la Communauté
Le 25 novembre 2021
Convocation faite
Le 10 novembre 2021

ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 08.10.2019

EXTRAIT
du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse

Séance du 17 novembre 2021

L'an deux mil vingt et un, et le mercredi dix-sept novembre à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2021, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Richard CHRISMENT, Hervé FRANCOTTE, Mme Virginie ROGISSART, MM. Richard DEBOWSKI, Mathieu SONNET, Mme Liliane PASSEFORT, M. André ESCOBAR, Mme Magali CAPLET, M. Robert ITUCCI, Mme Jennifer PECHEUX, M. Gérard DELATTE, Mme Frédérique CHABOT, M. Paul-Edouard LETISSIER, Mme Isabelle FABRE, MM. Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Mmes Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Xavier POLLET (représentant M. Sébastien PAULET), Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, Mme Brigitte DUMON, MM. Jean GUION, Gérald GIULIANI, Jacky DEVIN, Mme Laëtitia COMPAGNON, M. Fabien BONFILS, Mmes Sandrine GUMEZ, Angéline COURTOIS.

Absents excusés : MM. Fabien PRIGNON (pouvoir à M. Mathieu SONNET), Jean-Marie BARREDA (pouvoir à M. Jean-Claude JACQUEMART), Pascal GILLAUD (pouvoir à Mme Jennifer PECHEUX), Eric GUERINY, Mme Angélique WAUTOT (pouvoir à M. Gérard DELATTE), MM. Claude WALLENDORFF (pouvoir à Mme Frédérique CHABOT), Dominique HAMAIDE (pouvoir à M. Robert ITUCCI), Eric VISCARDY (pouvoir à M. Bernard DEKENS), Jean-Claude GRAVIER (pouvoir à Mme Dominique FLORES), Sébastien PAULET (représenté par M. Xavier POLLET), Mmes Evelyn LAHAYE (pouvoir à M. Jean GUION), Lisbeth DE BARROS, MM. Jean-Pol DEVRESSE (pouvoir à Mme Sandrine GUMEZ), Jean-Luc GRABOWSKI (pouvoir à Mme Angéline COURTOIS).

Mme Dominique FLORES, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désignée par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'elle a acceptées.

OBJET :

**2021-11-192 Protéame - Approbation du projet de modification
statutaire relatif au nombre de sièges d'administrateurs
attribués aux Collectivités Locales Actionnaires**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les dispositions des articles L.1524-1 et L.1524-5,

Vu le Projet de résolutions arrêté par le Conseil d'Administration de Protéame en date du 5 octobre 2021,

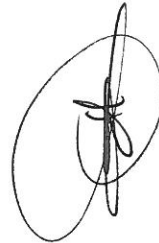
Considérant la nécessité de modifier la répartition des sièges au sein du Conseil d'Administration,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- * **approuve** le projet de modification statutaire portant sur le nombre de sièges d'administrateur attribué aux Collectivités Locales Actionnaires de Protéame, pour fixer ce nombre à 13 sièges sur les 18 composant le Conseil d'Administration et la modification corrélative de l'article 15 – alinéa 3 des statuts,
- * **approuve** la répartition des sièges d'administrateurs comme indiquée ci-dessus,
- * **donne délégation** à M. Mathieu SONNET, pour porter un vote favorable à la résolution relative à cette modification statutaire, au sein du Conseil d'Administration de Protéame.

Pour extrait conforme
Le Président

Bernard DEKENS

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'B' and 'D' intertwined, with a horizontal line across the middle.